

**REVUE SCIENTIFIQUE INTERDISCIPLINAIRE  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS (RESI)**

***INTERDISCIPLINARY SCIENTIFIC REVIEW  
OF NATIONAL INSTITUTE  
OF YOUTH AND SPORTS (ISRN)***



**VOLUME 1 - NUMERO 3 - JANVIER 2023  
VOLUME 1 - NUMBER 3 - JANUARY 2023**

*Une publication des Centres de Recherche de l'INJS  
A publication of NIYS Research Centres*



9789956628605



INTERDISCIPLINARY SCIENTIFIC REVIEW OF NATIONAL  
INSTITUTE OF YOUTH AND SPORTS (ISRN)

REVUE SCIENTIFIQUE INTERDISCIPLINAIRE DE L'INSTITUT  
NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (RESI)



**REVUE SCIENTIFIQUE INTERDISCIPLINAIRE  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS (RESI)  
INTERDISCIPLINARY SCIENTIFIC REVIEW OF  
NATIONAL INSTITUTE OF YOUTH AND SPORTS  
(ISRN)**

**Contact / Contact [cafedeslabos@gmail.com](mailto:cafedeslabos@gmail.com)**

**(00237) 222.23.08.35 / 672.51.48.98/ 6 77 15 65 98 / 699 84  
85 80**

**INJS Yaoundé / NIYS Yaoundé**

**VOLUME 1 - NUMERO 3 - JANVIER 2023  
VOLUME 1 – NUMBER 3 - JANUARY 2023**

Une publication des Centres de Recherche de l'INJS  
*A publication of NIYS Research Centres*

ISBN: 978-9956-628-60-5



**Directeur de Publication / Director of Publication**

Dr. EBAL MINYE Edmond

**Coordonnateur Administratif / Administrative Coordinator**

Dr. WADOUM FOFOU Chamberlain

**Coordonnateur Technique / Technical Coordinator**

M. FOU DA Victor

**Coordonnateur Scientifique / Scientific Coordinator**

Dr ONOMO ONOMO Modeste Ghislain

**Rédacteur en chef / Editor in Chief**

Dr AMOUGOU Martial Patrice

## **Comité Scientifique / Scientific Committee**

- Pr. ABDOU TEMFEMO (Université de Douala) ;  
Pr. Aime BONNY (Université de Douala) ;  
Pr. AMA Pierrot (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Pr. ATCHADE Alex (Université de Yaoundé 1) ;  
Pr. AYISSI Lucien (Université de Yaoundé 1) ;  
Pr. BILONG Charles Felix (Université de Yaoundé 1) ;  
Pr. BLOSSOM NGUM FONDO (Université de Yaoundé 2) ;  
Pr. BUNDE-BIRUSTE Anne (Université Australia) ;  
Pr. CHARRIER Dominique (Université Paris Saclay) ;  
Pr. CHAZAUD Pierre (Université de Lyon 1) ;  
Pr. DANSOU Pierre (Université d'Abomey-Calavi) ;  
Pr. FEUDJO Jules Roger (Université de Dschang) ;  
Pr. GBENOU Joachim (Université d'Abomey-Calavi) ;  
Pr. HONTA Marina (Université de Bordeaux 2) ;  
Pr. KEMO KEIMBOU David Claude (Université Paris Saclay) ;  
Pr. LAHAN Magloire (Université d'Abomey-Calavi) ;  
Pr. MANDENGUE Samuel Honoré (Université de Douala) ;  
Pr. MARCHISET Gilles-Vieille (Université de Strasbourg) ;  
Pr. MBEDE Raymond (Université de Yaoundé 1) ;  
Pr. MENYE NGA Germain (Université de Ngaoundéré) ;  
Pr. MINKOA SHE, (Université de Yaoundé 2) ;  
Pr. NGO BOUM Élisabeth (Université de Maroua) ;  
Pr. OWONA NGUINI Mathias Éric (Université de Yaoundé 1) ;  
Pr. SAID AHMAIDI (Université de Picardie Jules Vernes) ;  
Pr. SOSSO Aurelien Maurice (Université de Yaoundé 1) ;  
Pr. SOULE Bastien (Université de Lyon 1) ;  
Pr. TABI MANGA Jean (Centre d'Étude Africain Olympiques) ;  
Pr. TAN Paul Vernyuy (Université de Yaoundé 1) ;  
Dr. AMOUGOU Martial Patrice (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. BAKENA Emmanuel (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. BISSOU MAHOP Josué (Université de Yaoundé 1) ;  
Dr. BONOY LAMOU (Université de Ngaoundéré) ;  
Dr. DIKOUME François (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. DOHBOBGA Macias NWANA NDINGA (Université de Bamenda) ;  
Dr. EBAL MINYE Edmond (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. EYENGA Jean Marie (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. GUESSOGO Wiliam (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. HABIT Bienvenu (Institut National de la Jeunesse et des Sports de

Yaoundé) ;  
Dr. HAMADOU André (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. KONTCHOU Bernard (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. MANGA André (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. MANGA Jérôme Manfred (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. MBAME Jean Pierre (Université de Ngaoundéré) ;  
Dr. MBIDA NANA Frank Michael (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. MBOUH Samuel (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. MIBO'O Pascale (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. NGAPOUT Jean Jaurès (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. NGUEND Jean Marie (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. NTSA NKOA Roger (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé).  
Dr. ONOMO ONOMO Modeste Ghislain (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. SAIDOU Victor (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. TADJORE NDJOCK Maurice (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;  
Dr. TADO OUMAROU (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;  
Dr. TCHOMO (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé)  
Dr. TINKEU NGUIMGOU Narcisse (Université de Bourgogne Franche Comté) ;  
Dr. VIGNAL Bénédicte (Université de Lyon 1) ;  
Dr. WADOUM FOFOU Chamberlain (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. WOUASSI Dieudonné (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;  
Dr. YANO YANO Jean Pierre (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;  
Dr. YATCHO YABEN (Institut National de la Jeunesse et des Sports).

## **Comité de lecture / Reading panel**

Dr AMOUGOU Martial Patrice (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

Dr. BAKENA Emmanuel (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

Dr. GUESSOGO Wiliam Richard (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

Dr. HAMADOU André (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

Dr. MBIDA NANA Frank Michael (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;

Dr MBOUH Samuel (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

Dr. MOTE Adolf (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

Dr. MANGA Jérôme Manfred (Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé) ;

Dr. ONOMO ONOMO Modeste Ghislain (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

Dr. SAIDOU Victor (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

Dr WADOU MFOFOU Chamberlain (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

M. ETUGE Elvis ENOSSALLE (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

M. FOU DA OMGBA NSI Landry (Institut National de la Jeunesse et des Sports) ;

Mme AKWEN NGWEFOR KOTI (Institut National de la Jeunesse et des Sports).

## **SOMMAIRE**

<b>ÉDITORIAL .....</b>	<b>9</b>
<b>PARTIE 1 - Biologie Appliquée aux Activités Physiques et Sportives.....</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE 2 - Sciences Humaines et Sociales Appliquées aux Activités Physiques et Sportives.....</b>	<b>87</b>
<b>PARTIE 3 – Sciences de l'Intervention .....</b>	<b>131</b>
<b>PARTIE 4 – Sciences Humaines et Sociales Appliquées à l'Éducation Permanente.....</b>	<b>163</b>
<b>PARTIE 5 – Sciences du Loisir.....</b>	<b>225</b>





## ÉDITORIAL

Devenu établissement à statut particulier suite à la signature du décret n° 2016/427 du 26 Octobre 2016, l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) entend, comme toute institution de l'Enseignement Supérieur, mettre la recherche au centre de son action de formation.

C'est ainsi qu'après avoir œuvré pour la parution des deux premiers numéros de la Revue Scientifique Interdisciplinaire de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (RESI) en janvier 2021 et 2022, l'administration de l'INJS poursuit la promotion de la recherche à travers ses deux centres de recherche créés en août 2020, l'un en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, et l'autre en Sciences et Techniques de l'Animation, des Loisirs et de l'Éducation Civique. Ces centres, par le biais des activités de leurs différents laboratoires (Biologie Appliquée aux Activités Physiques et Sportives, Sciences Humaines et Sociales Appliquées aux Activités Physiques et Sportives, Sciences de l'Intervention, Sciences de l'Éducation Civique, Sciences Humaines et Sociales Appliquées à l'Éducation Permanente, Sciences des Loisirs) constituent la matérialisation de la volonté du staff de l'INJS de donner à la recherche, une place centrale parmi les nombreuses missions assignées à l'institution. Ces centres de recherche sont en effet un cadre non seulement d'organisation d'activités scientifiques (communications, conférences, tables rondes), mais sont aussi la matrice de publication d'ouvrages et/ou articles traitant des thématiques relatives aux référentiels-métiers de l'Éducation Physique et du Sport, ainsi que de l'Animation, des Loisirs et de l'Éducation Civique. L'INJS veut donc aujourd'hui plus qu'hier :

- favoriser le développement de la recherche dans les spécialités reconnues par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ;
- mutualiser les idées de ses partenaires des métiers du Sport et de l'Éducation Physique, de l'Animation, de la Jeunesse des Loisirs et de l'Éducation Civique ;
- susciter l'esprit d'émulation scientifique sans lequel l'objectif d'améliorer la masse critique des enseignants ne saurait être atteint;
- inciter les enseignants-chercheurs à publier dans la mesure du possible, des travaux de recherche originaux et interdisciplinaires ;
- améliorer la qualité de l'image de l'institution tant sur le plan national qu'international à travers les publications.

La publication du troisième numéro de la RESI amène à saluer et à encourager le mérite de toute l'équipe qui a contribué à la rendre concrète, en dépit des nombreuses difficultés rencontrées. Le lancement effectif des activités du Master Recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Jeunesse et Loisirs (STAPS-JL), ainsi que l'implémentation de l'Unité de Formation Doctorale en collaboration avec l'Université de Yaoundé II-Sao en cette année 2023, de par l'engouement qu'ils vont susciter auprès de tous les acteurs de la recherche, augurent à n'en point douter de lendemains meilleurs pour notre revue.

Bon vent à la RESI et bonne lecture à tous.

**DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,  
EBAL MINYE Edmond**

# EDITORIAL

Having become an establishment with a special status following the signing of Decree No 2016/427 of 26 October 2016, the National Institute of Youth and Sports (NIYS) like any other Institution of Higher Education intends to put research at the center of its training activity.

Thus, after having worked for the publication of the first two papers of the Interdisciplinary Scientific Review of the National Institute of Youth and Sports (ISRI) in January 2021 and 2022, the administration of the NIYS continued with the promotion of research via its two research centers created in August 2020; one in the Sciences and Techniques of Sports and Physical Activities, and the other in the Sciences and Techniques of Animation, Leisure and Civic Education. These centers, through the activities of their various laboratories (Biology Applied to Sports and Physical Activities, Human and Social Sciences Applied to Sports and Physical Activities, Intervention Sciences, Sciences of Civic Education, Human and Social Sciences Applied to Permanent Education, Sciences of Leisure) constitutes the materialization of the will of the staff of the NIYS to give research a central place among the many missions assigned to the Institution. These research centers are indeed a framework not only for the organization of scientific activities (communications, conferences, round tables, etc.), but are also the matrix for the publication of works and/or articles dealing with themes relating to reference Sports and Physical Education, as well as activities related to Leisure and Civic Education. Thus, the NIYS more than ever intends to;

- Promote the development of research in specialties recognized by the African and Malagasy Council for Higher Education (CAMES),
  - Harmonize ideas of its partners in the fields of Sports and Physical Education, as well as in activities related to Leisure and Civic Education,
  - Arouse the spirit of scientific emulation without which the objective of improving the critical mass of teachers cannot be achieved,
  - Encourage teacher-researchers to publish original and interdisciplinary research works as much as they can,
  - Improve the quality of the image of the Institution both nationally and internationally through publications.
- The publication of the Third Paper of ISRI leads us to salute and encourage the merit of the entire team who contributed to making it effective, despite the difficulties encountered. The effective launch of the activities of the Research Master in the Sciences and Techniques of Sports and Physical Activities-Youth and Leisure, as well as the implementation of the Doctoral Training Unit in collaboration with the University of Yaoundé II-Soa in the 2023 Academic Year, the enthusiasm they will arouse among all those involved in research undoubtedly augurs a better future for our journal.

Good Luck to the ISRI and Good Reading to all.

**THE DIRECTOR OF THE NATIONAL INSTITUTE OF  
YOUTH AND SPORTS,  
EBAL MINYE Edmond**

## **Partie 4**

# **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES APPLIQUÉES À L'ÉDUCATION PERMANENTE**

## PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'INSERTION DE L'ACCOMPAGNEMENT ENTREPRENEURIAL DES JEUNES DANS LES PLANS COMMUNAUX DE DÉVELOPPEMENT AU CAMEROUN.

WADOUM FOFU Chamberlain<sup>1</sup>, ROUKATOU épouse ABOUBAKAR<sup>2</sup>.

1-Centre de recherche en Sciences et Techniques d'Animation, de Loisirs et d'Éducation Civique ; Laboratoire des sciences Humaines et Sociales Appliquées à l'Éducation Permanente, Institut National de la Jeunesse et des Sports

2- Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Université de Ngaoundéré.

\*Auteur correspondant : wadoumfofou@yahoo.fr

### Résumé

La création d'entreprise par les jeunes favorise le dynamisme de la Commune, à travers la création de la valeur ajoutée, les emplois et le renouvellement du tissu économique. Face au chômage ambiant, l'étude a pour objectif d'apprécier les stratégies utilisées par les Communes pour effectuer la promotion de l'auto-emploi des jeunes. Nous appuyant sur les modèles de trois (03) niveaux d'apprentissage utilisés dans la formation à l'entrepreneuriat, nous avons mené une investigation théorique et mixte sur dix-huit (18) Plans Communaux de Développement. L'analyse des projets retenus révèle que: 1) 11,11 % des Communes ont trois (03) indices synthétiques de promotion de l'entrepreneuriat, à savoir la sensibilisation, la formation et l'accompagnement entrepreneurial des jeunes; 2) 83,33 % des Communes ont deux (02) indices synthétiques de promotion, soit 77,77 % pour la sensibilisation et la formation, puis 5,55 % pour la sensibilisation et l'accompagnement et, enfin, 5,55 % des Com-

munes ont retenu un (01) seul indice synthétique de promotion, uniquement la formation des jeunes à l'entrepreneuriat. Fort de ce qui précède, il semble important d'effectuer le plaidoyer auprès des parties prenantes, en faveur de l'insertion de l'accompagnement entrepreneurial des jeunes dans les prochains Plans communaux de développement.

**Mots-clés:** Plaidoyer, auto-emploi des jeunes, accompagnement entrepreneurial, Cameroun.

### Abstract :

*The creation of enterprises by youths favours communal dynamism, through the creation of added value, employments and the renewal of the economic tissue (Belattaf and Nasroun, 2013 ; Mechtour and Slamani, 2000). Face with the current unemployment, what strategies are the concil using to effectively promote self-employment ? We are basing on the three (03) level model of learning used in the training for entrepreneurship (Aff and Lindner, 2005; Fayolle and Fillion, 2006) we carried out a mixed theoretical investigation on eighteen (18) concil*

*development plans. The project analysis retained reveal that: 1) 11.11 % of municipalities have three synthetic index for the promotion of entrepreneurship and namely sensibilization, training and entrepreneurship support for young people; 2) 83.33 % of the municipalities have two synthetic index of promotion means 77.77 % for sensibilization and training then 5.55 % for sensibilization and entrepreneurial support and endly 5.55 % of the municipalities only validated one synthetic index of promotion ans namely the training of youngstes to entrepreneurship. Basing on what proceeds, it seem important to carryout a lobbying before all the stakeholders in favour of the integration of entrepreneurial accompaniment of youths in the next communal development plan.*

**Keywords :** Lobbying, Youth Self-employment, Entrepreneurial Guidance, Cameroon.

### **Introduction**

L'accompagnement entrepreneurial bien qu'étant un processus récent, intéresse de plus en plus les chercheurs dans le monde entier. C'est un concept qui consiste à déterminer la relation qui existe ou peut exister entre le potentiel créateur et l'entité ou personne souhaitant le faire bénéficier d'un certain nombre d'atouts (matériels, financiers ou humain) afin de lui alléger les difficultés liées à la mise en route d'une nouvelle entreprise. Au Cameroun, environ 23,8 % des jeunes de

17 à 35 ans sont en chômage (Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2011). Avec la situation difficile du marché de l'emploi marquée par la rareté des nouveaux postes de travail, la promotion de l'auto-emploi des jeunes semble être une alternative salubre. Dans un contexte de décentralisation, où les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) sont responsables du développement économiques et sociale de leur population, l'on se pose la question de savoir quelles sont les stratégies mobilisées par les CTD pour la promotion de l'auto-emploi des jeunes?

Cette problématique est d'une importance capitale car la création d'entreprise notamment par les jeunes, favorise le dynamisme de la Commune à travers non seulement la création de la valeur ajoutée, mais aussi les emplois et le renouvellement du tissu économique. Nonobstant cet intérêt, de pareilles investigations n'ont pas encore été, à notre connaissance, menées dans notre cadre praxéologique d'étude ou au mieux, sont rares. Néanmoins, de nombreuses études visant à évaluer l'impact des stratégies actives de promotion de l'auto-emploi par les pouvoirs publics ont été menées. Mboutchouang, Fotie et al. (2019) ont effectué des investigations sur comment améliorer les politiques d'emploi des jeunes en Afrique francophones, ou encore Menain-Srado (2018) qui a traité de l'insertion professionnelle par l'auto-emploi des jeunes diplômés ré-distributeurs de services du numérique dans la commune d'Adjamé. Avom et Nguekeng (s.d), évaluant la contribution des

politiques publiques sur l'emploi des jeunes au Cameroun, parviennent à trois (03) principaux résultats: 1) les jeunes qui souhaitent s'auto-employer n'ont pas la formation adéquate et le soutien technique et financiers qui leurs sont proposés par le gouvernement sont insuffisants; 2) les mesures incitatives proposées par l'Etat aux entreprises privées en vue de les encourager à recruter les jeunes ne contribuent pas toujours à l'atteinte de cet objectif et; 3) les recrutements massifs effectués par l'Etat ne parviennent pas à éponger tous les jeunes au chômage.

Au regard de tout ce qui précède, il importe de trouver des solutions paliatives pouvant permettre d'absorber le flot important des demandeurs d'emploi d'où l'intérêt de notre étude qui a pour objectif d'apprécier les stratégies de promotion de l'auto-emploi des jeunes utilisées par les CTD pour développer leurs territoires. Pour ce faire, nous allons dans un premier point intitulé méthodologie, après avoir clarifié les spécificités de la jeunesse en rapport avec l'entrepreneuriat, présenter les modèles à (03) dimensions d'intervention efficace de formation en entrepreneuriat, avant de justifier notre démarche de l'étude (I). Dans un second temps, dans nous allons présenter et analyser nos résultats (II), qui seront par la suite discutés (III).

## **2. Méthodologie**

### **2.1. Arsenal théorique**

Caractéristiques de la jeunesse en rapport avec l'entrepreneuriat

Le concept «jeunesse» renvoie actuellement à des définitions ambivalentes et des marqueurs de plus en plus complexes (Dupont, 2014 ; Gauthier, 1993). Notre objec-

tif n'étant pas de recenser ses différentes définitions, nous allons retenir les dimensions essentielles qui concernent notre étude. Le concept « jeunesse », dans son étymologie, vient du terme latin « juvenis » qui signifie «qui n'est pas avancé en âge». Partant, la jeunesse est cette période de vie comprise entre l'enfance et l'âge adulte. Au Cameroun, sur le plan institutionnel, le jeune est toute personne dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans (Politique Nationale de la Jeunesse, 2006). Ce faisant, la jeunesse extrascolaire se distingue de la jeunesse scolaire et de la jeunesse universitaire, et peut se décomposer en jeunesse urbaine et jeunesse rurale. Etudiant l'intention entrepreneuriale de la jeunesse extrascolaire et plus précisément sur un échantillon de 135 adhérents des Centres multifonctionnels de promotion des jeunes, Wadoum (2021a) établit trois (03) regressions précisant une relation positive entre l'intention entrepreneuriale et l'attitude, la norme et la capacité. Cette intention positive de la jeunesse extrascolaire à l'égard de l'entrepreneuriat est aussi observé chez la jeunesse étudiante (Wadoum Fofou, 2021b).

Nonobstant cette intention, les jeunes, potentiels entrepreneurs, font face à des contraintes spécifiques que nous pouvons classifier en trois (03) composantes essentielles: 1) la non disponibilité au niveau des jeunes, des informations technico-économiques et financières, permettant d'accéder à une idée de projet, à des choix technologiques, à l'exploration des marchés, aux sources d'approvisionnement en matières premières, aux débouchés de leurs produits; 2) l'absence des possibilités d'accès à moindre coût aux structures privées d'appui

conseil qui soutiennent les jeunes dans l'élaboration de leurs business plan, suivent et accompagnent les promoteurs durant les premières années de vie de leur entreprise, et qui renforcent leurs capacités entrepreneuriales, jusqu'à leur autonomisation; 3) les difficultés d'accès au

Aff et Lindner (2005) décrivent comme dans le tableau 1, le modèle trio de la formation à l'entrepreneuriat.

**Tableau 1:** Description du modèle trio de la formation à l'entrepreneuriat

Niveaux	Titres	Objectifs
I	Compétence entrepreneuriales dans un sens restreint	Transmettre les compétences de base favorisant l'indépendance entrepreneuriale et professionnelle et soutenant la prise autonome de décisions pour sa propre vie privée, en vue de doter les apprenants des connaissances, aptitudes et compétences qui leur permettront de réussir dans un monde économique en permanente évolution et, s'ils le trouvent nécessaire ou souhaitable, de fonder leur propre entreprise.
II	Promotion d'une culture de la pensée et de l'action entrepreneuriales	Les personnes sont encouragées et incitées à prendre l'initiative et à remettre en cause le statu quo. Des compétences telles que la créativité, l'empathie, la disposition à prendre des risques, l'orientation sur des objectifs et l'aptitude à travailler en équipe sont dispensées dans toutes les matières enseignées.
III	Promotion d'une culture de l'autonomie, de la responsabilité personnelle et de la solidarité	La formation à l'entrepreneuriat ne revient pas à renforcer l'égoïsme, mais de former des individus ouverts à des idées et initiatives nouvelles et assumant leur responsabilité sociale

financement dues au manque général de produits financiers adaptés aux besoins des jeunes entrepreneurs. Les coûts de transaction, les taux d'intérêt et les garanties exigées ne sont pas à la portée des jeunes.

**Modèles** de promotion de l'auto-emploi à trois (03) niveaux d'intervention

Deux modèles sont compatibles avec notre recherche, il s'agit du modèle trio d'Aff et Lindner et de celui de Fayolle et Filion qu'il convient de rappeler.

Modèle TRIO de la formation à l'entrepreneuriat d'Aff et Lindner.

*Source: Inspiré de la Commission européenne, 2016.*



### **Modèle de trois (3) niveaux d'intervention des programmes de formation en entrepreneuriat de Fayolle et Fillion.**

Fayolle et Fillion (2006) développent un modèle de formation en entrepreneuriat articulé en trois (03) niveaux d'intervention à savoir la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des porteurs de projets.

Au stade de la sensibilisation et de l'éveil des jeunes à l'entrepreneuriat, les jeunes n'ont pas forcément connaissance d'une possibilité de carrière entrepreneuriale. S'ils en sont informé, ça pourrait être de façon large et floue. Effectivement, cette méconnaissance peut s'expliquer par un déficit d'information liée à la formation antérieure, à la famille, voire aux médias.

Il apparait qu'éveiller et sensibiliser les jeunes, c'est stimuler leur curiosité et leur intérêt à l'égard de la création d'entreprise. C'est aussi valoriser l'entrepreneur et l'entreprise. C'est également une manière de préparer ces jeunes à des attitudes entrepreneuriales. En clair, cette sensibilisation permet de stimuler les facultés, comme la créativité et l'esprit d'initiative, tout comme il aide les jeunes à développer leur autonomie, le goût du risque, la puissance de travail, la confiance en soi, la ténacité, le désir de la perfection et du succès, le sens de la responsabilité, l'art de vendre.

A titre d'illustration, dans

une étude menée par Feudjo et Wadoum Fofou (2017), à la question de savoir comment est-ce qu'on vente les hommes d'affaire à succès dans leur localités, 5000 jeunes issus tant du milieu scolaire qu'extrascolaire, arguent qu'ils sont désignés par des concepts pluriels tels les « directeurs généraux, DG », les « PDG », les « riches », les « bourgeois », les « boss », les « hommes d'affaires », les « sorciers », les « grands chefs », les « grands types », les « cerveaux », les « génis », les « élites économiques », les « agents de développement », ont beaucoup de privilèges et sont enviés, admirés. Ils sont considérés comme des héros, sont bien vus, respectés, sont influents, sont des modèles et sont souvent vantés, honorés, valorisés à la radio, à la télévision ou à l'internet. C'est fort de ces considérations qu'à la question de savoir s'ils aimeraient un jour créer une entreprise, 92,93 % de l'échantillon ont répondu par l'affirmative et justifient leur position par de nombreuses motivations.

La deuxième phase est celle de la formation à la création d'entreprise, à la gestion de projet et à la gestion des PME. Cette formation spécialisée doit permettre aux jeunes souhaitant créer une entreprise, ou même travailler dans les activités connexes et annexes, d'approfondir leurs connaissances et apprentissages, d'appréhender la diversité de l'entrepreneuriat et leur donner un esprit entrepreneur. Pour la mise en œuvre de cette formation, des moyens pédagogiques et humains conséquents sont mobilisés, au service d'une réelle formation entrepreneuriale. Cette équipe de formateurs multisectoriels doit être motivée et à l'écoute des préoccupations des jeunes.

Cette formation nécessite une formule pédagogique participative, centrée autour de l'étude de marché, la recherche des idées d'entreprise, comment monter un business plan, comment conduire un projet, la recherche de financement, la gestion comptable, la gestion des ressources humaines, le plan commercial, les formes juridiques des entreprises sans oublier les aspects techniques. De plus en plus, au regard de la complexité du processus de création d'entreprise, les processus de formation des entrepreneurs font l'objet de préoccupation des chercheurs.

Aux questions de savoir qu'elles sont les approches susceptibles d'être utilisées et pour quelles

essais-erreurs; 2) l'apprentissage par problème; 3) la pédagogie par projet; 4) la simulation de gestion et; 5) l'élaboration de business plan et business modèle. Pour leur part, Elouazzani Ech Chahdi, Koubaa et al. (2014), après avoir noté que l'enseignement à l'entrepreneuriat joue sur plusieurs registres à savoir les connaissances, les expériences, les aptitudes, les attitudes et la personnalité, établissement comme dans le tableau 2, la différence entre les modes didactiques et les modes entrepreneurial d'apprentissage.

**Tableau 2:** Les principales différences entre les modes didactiques et entrepreneurial d'apprentissage.

Méthodes pédagogiques	
Modèle didactique	Modèle entrepreneurial
Enseignement par le professeur	Apprentissage réciproque des uns par les autres
Elève passif dans une position d'écoute	Apprentissage par l'action (learning by doing)
Elève passif dans une position d'écoute	Apprentissage par les échanges interpersonnels et les débats/discussions
Apprentissage par le feedback d'une personne clé : l'enseignant	Apprentissage dans un environnement flexible informel
Apprentissage sans pression sur des objectifs immédiats	Apprentissage sous pression : des objectifs sont à atteindre
Apport des autres découragé	Apprentissage par emprunt aux autres
Peur de l'échec et de l'erreur	Apprentissage par essais/erreurs
Apprentissage par la prise de note	Apprentissage par la résolution de problèmes
Apprentissage par un réseau d'experts enseignants	Apprentissage par la découverte guidée

compétences visées dans l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les établissements marocains, Moumni, Lahrach et Tamouh (2021) développent cinq (05) formules: 1) la méthode des cas où l'apprentissage par

Source : Elouazzani Ech Chahdi, Koubaa et al., 2014

Enfin, le stade 3 est l'accompagnement des porteurs de projets. Il s'agit d'une formation personnalisées, orientée vers les be-

soins du projets de création d'entreprise, en rapport avec les prérequis du promoteur. Il pourrait porter sur: 1) aide à la recherche des partenaires et des financements nécessaires; 2) encadrement sur le plan technique et technologique et ; 3) support psychologique etc.

Les pédagogies à mettre en œuvre pour donner aux projets le maximum de chance de se concrétiser sont pragmatiques, personnalisées et relèvent de la collaboration. Pour orienter et accompagner les porteurs de projets dans leurs parcours, il est nécessaire de développer des offres de formation centrées sur les besoins de projets. L'accompagnement et le suivi de projets nécessitent de grandes qualités d'écoute, des soutiens et conseils individualisés dans la réalisation des plans d'affaires, de la disponibilité, avec un engagement de l'accompagnateur dans l'encadrement et le passage à l'acte.

## **2.2. Démarche de l'étude**

La recherche a pour objectif d'analyser les projets retenus par les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), dans les Plans Communaux de Développement (PCD) pour effectuer la promotion de la création des entreprises par les jeunes.

L'étude est du type classification, car elle permet d'identifier les projets relevant du volet promotion de l'entrepreneuriat en faveur des jeunes, puis les classer en actions de sensibilisation, de formation ou d'accompagnement des jeunes promoteurs. Nous avons opté pour les PCD parce que les Plans Régionaux

de Développement ne sont pas encore disponibles. Le Cameroun compte 360 Communes d'Arrondissement, qui sont supposées chacune, avoir élaboré son PCD. Nous avons mené nos investigations sur les PCD disponibles en ligne. Ce faisant, nous avons utilisé 18 PCD, suffisants pour tirer les conclusions pertinentes (Eisenhardt, 1989). Dans chacun des PCD, nous avons analysé la partie réservée aux actions de promotion de l'entrepreneuriat jeunes et avons classé ces actions en trois (03) dimensions, la sensibilisation, la formation et l'accompagnement entrepreneuriale des jeunes.

C'est dire que le traitement consiste à vérifier les indices de présence de chacune des trois (03) composantes, puis sur le poids de chacune de ces composantes dans l'échantillon. Cette vérification s'effectue en terme de présence (1) ou d'absence (0) d'indice simple ou synthétique de l'item de référence. L'analyse s'effectuera d'abord au niveau de chacun des cas, puis au niveau de l'échantillon tout entier (Hlady-rispa, 2002).

Les résultats se présenteront sous forme de tableaux, d'analyse de contenu et de statistiques descriptives simples, effectués sur Excel (Miles et Huberman, 1994).

## **3. Résultats**

Présentation et analyse des résultats de chacun des cas

Il convient d'entrée de jeu, de présenter les projets retenus dans PCD relevant du domaine de l'insertion professionnelle des jeunes. Ces projets sont susceptibles d'être identifiés, ainsi que leur fréquence d'ap-

parution dans le tableau 3.

**Tableau 3:** Identification des projets d'insertion professionnelle contenus dans les PCD, relevant du secteur de la jeunesse extrascolaire (MINJEC).

N°	Projets ou Activités	Plans Communaux de Développement de...																% présence		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		17	18
1	Construction et équipement CMPJ	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	94,44
2	Organisation de stages de formation aux petits métiers	x	x		x		x	x			x			x						38,88
3	Création CIE pour sensibiliser les jeunes sur les opportunités d'emploi qu'offre le MINJEC	x																	x	11,11
4	Appui financiers des jeunes à la création des AGR	x		x				x	x	x		x	x	x	x	x	x	x		66,66
5	Organisation des sessions de formation des jeunes dans la rédaction et le montage des projets pouvant être financés par le PAJER-U et le PIFMAS	x	x						x	x	x		x					x	x	44,44
6	Renforcement de la subvention des projets des jeunes		x									x		x	x	x	x	x		38,88
7	Sensibilisation des jeunes sur l'existence des structures d'appui				x															5,55
8	Appui financiers aux activités des jeunes				x					x	x	x	x	x	x	x	x			44,44
9	Formation des jeunes sur les techniques de l'entrepreneuriat				x	x					x						x			22,22
10	Construire les CAF					x								x						11,11
11	Aménagement des espaces cultivables										x									5,55
12	Mise sur pied d'une commission ad hoc chargée du recouvrement des fonds alloués aux jeunes par PAJER U ET PIFMAS											x								5,55
13	Mettre à la disposition des jeunes des stages de vacances	x	x					x		x				x	x			x		38,88
14	Sensibiliser les jeunes sur l'intérêt de la vie associative	x	x				x	x	x	x	x		x	x	x	x	x		x	72,22
15	Organisation colonies de vacances		x		x									x		x				22,22
	Nombre des activités retenus/Commune	8	7	2	6	3	2	5	4	5	6	6	5	8	7	6	7	4	4	

1er ; 15) Eséka ; 16) Minta ; 17) Tokembéré et 18) Bafia.

Dans le secteur jeunesse, hormis les aspects d'éducation, de loisirs et de vie associative, l'on constate que plusieurs projets ont été retenus, relevant du domaine de l'insertion professionnelle de la jeunesse.

Dans ce sens, les activités telles que les stages de vacance concernent la jeunesse scolaire et les préparent à d'éventuels emplois salariés. Par ailleurs, le tableau 4 précise que dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes, chacune des communes a retenu entre 2

NB : 1) Ngambé-Tikar; 2) Bana; 3) Loukoundjé; 4) Maroua 2; 5) Massock; 6) Mbanga; 7) Meiganga; 8) Messamena; 9)Yingui; 10) Ngaoundéré 3; 11) Bankim; 12) Bafoussam 2; 13) Bafoussam 3 ; 14) Bafoussam

et 8 activités. Les quatre (04) activités répétitives sont :

- la construction et l'équipement des Centre Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ)
- la sensibilisation des jeunes

sur l'intérêt de la vie associative. Ce thème est pertinent parcequ'il est aussi encouragée pour la création d'entreprise en groupe.

L'organisation des sessions de formation des jeunes dans le montage des business plan selon les modèles de PAJER-U et PIFMAS.

L'appui financiers aux activités des jeunes. Certains parlent de la création d'une ligne budgétaire dite fonds d'appui financiers aux jeunes, domiciliés à la Mairie.

En terme d'analyse de contenus, les idées de projets retenues pour la promotion de l'entrepreneuriat jeunes portent sur les activités ci-après, repartis dans nos trois (03) domaines d'études:

### **Sensibilisation**

La sensibilisation des jeunes sur le opportunités d'emploi qu'offre le Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

La sensibilisation des jeunes sur l'existence des structures d'appui

### **Formation**

La construction et équipement des Centres multifonctionnels de promotion des jeunes (CMPJ), véritable centre de formation plurielle des jeunes.

L'organisation des stages de formation des jeunes aux petits métiers

La formation des jeunes à la création des AGR

Appui financier des jeunes à la création des AGR

Organisation des sessions de

formation des jeunes en matière de rédaction et montage des projets pouvant être financés par le MIN-JEC.

Le renforcement de la subvention des projets des jeunes

La création des lignes budgétaires, à la Mairie, en vue du financement des jeunes

La rechercher et l'obtenir les crédits alloués aux jeunes

Le plaidoyer pour la constitution d'un fonds d'insertion des jeunes

Préparer et tenir des campagnes d'information des jeunes sur les opportunités offertes par le MIN-JEC

L'organisation des session de présentation des opportunités d'emploi et d'auto-emploi aux jeunes.

### **Accompagnement**

L'aménagement des surfaces cultivables à leguer à certains bénéficiaires de formation.

La mise sur pied d'une commission adhoc pour le recouvrement des crédits PAJER-U et PIFMAS.

En outre, comparant les projets retenus à notre modèle d'analyse, l'on peut avoir les indices simples et synthétiques de promotion de l'entrepreneuriat jeunes de chacune des Communes comme indiquées dans le tableau 4.

**Tableau 4 : Indices simples et synthétiques de promotion de l'échantillon** **Présentation et analyse des résultats de l'échantillon**  
 L'échantillon comporte 18

N°	Arrondissements	Années d'élaboration	Appui technique rédaction PCD	Indices simples (IS)			ISG
				Sensibilisation	Formation	Accompagnement	
1	Ngambé Tikar	2013	CAFER	1	1	0	2
2	Bana	2016	CAFER	1	1	1	3
3	Loukoundjé	2013	RAPID	1	0	1	2
4	Maroua 2	2016	Tammounde	1	1	1	3
5	Massock	2011	PAARDIC	0	1	0	1
6	Mbanga	2012	GIC-PDP	1	1	0	2
7	Meiganga	2013	ACAGER	1	1	0	2
8	Messamena	2012	CRADEL	1	1	0	2
9	Yingui	2011	NODDEL	1	1	0	2
10	Ngaoundéré 3	2013	ACAGER	1	1	0	2
11	Bankim	2015	SADER	1	1	0	2
12	Bafoussam 2	2015	ACAFIA	1	1	0	2
13	Bafoussam 3	2011	ACAFIA	1	1	0	2
14	Bafoussam 1	2013	ACAFIA	1	1	0	2
15	Eséka	2015	ASAFRO	1	1	0	2
16	Minta	2015	AADIIH	1	1	0	2
17	Tokombéré	2013	ADEPI	1	1	0	2
18	Bafia	2015	GIC PRODEPAD	1	1	0	2
Cumul				17	17	3	

N.B : IS : Indice simple de promotion de l'entrepreneuriat jeunes ; ISG : Indice synthétique de promotion de l'entrepreneuriat jeunes ; 1 : présence de l'indicateur de référence : 0 : Absence de l'indicateur de référence

Le tableau 4 montre que chacune des Communes a un indice simple de présence (1) ou d'absence (0) des projets de sensibilisation, de formation et d'accompagnement entrepreneurial des jeunes. L'on constate que les actions d'accompagnement ne sont pas suffisamment présentes, d'où la fréquence élevée de l'indice synthétique 2.

PCD. Des 18, 17 cas soit 94,44 % ont les indices de présence de sensibilisation, 17 également soit aussi 94,44 % ont des indices simples de formation et 3 seulement, soit 16,66 % ont des indices synthétique de présence des activités d'accompagnement. De façon globale, deux (02) Communes soit 11,11 % ont retenu les idées de projets dans tous les trois (3) domaines d'activité pour la promotion de l'entrepreneuriat jeunes, quinze (15) Communes soit 88,23 % ont des activités dans deux (02) domaines, (14 dans la sensibilisation-formation et un (01) dans la sensibilisation-accompagnement et zéro (0) dans la formation-accompagnement) et une (01) Commune a des activités dans le seul domaine de la formation, soit 5,55%. L'on constate également la faible pré-

sence des activités d'accompagnement entrepreneurial des jeunes. C'est pourquoi l'indice synthétique global va de 1 à 3, avec une forte concentration à 2.

#### 4. Discussion

Deux (02) points attirent notre attention. Il s'agit du mécanisme de mise en œuvre, de l'accompagnement entrepreneurial des jeunes et du financement des projets.

Mécanisme de mise en œuvre des activités.

Les opérations de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des jeunes sont des opérations complexes, qui nécessitent également des opérations annexes et connexes tout aussi complexes. Cet aspect de chose n'a pas été pris en considération dans les PCD. Aussi pensons nous qu'une équipe multi-sectorielle peut être constituée et domiciliée au Centre multifonctionnel des jeunes pour ces activités.

ment des insolubles des projets PAJER-U et PIFMAS. Ces activités sont insuffisantes au regard de l'importance de l'accompagnement dans le processus de création d'entreprise par les jeunes. Pour mieux comprendre les enjeux de l'accompagnement, convoquons que, dans une récente étude sur la durée de vie et les chances de survie des PME au Cameroun, Evou (2020) rappelle que 10 ans après leur création, tout juste moins de 4 entreprises sur 10 (37,88 %) sont encore en activité, et 5 ans plus tard (à 15 ans), c'est près d'une entreprise sur 4 (24,75 %) qui est encore en activité. La proportion des entreprises ayant fait faillite suivant l'âge des dirigeants se présente comme dans le tableau 5.

**Tableau 5:** Extraits test du khi-2 sur les facteurs potentiels de la mortalité

			Actives	En cessation		
Caracteristiques	Variables	Modalités	Proportion (en %)	Proportion (en %)	Total	p-valeur
		Féminin	62,4 %	37,6 %	100 %	
		Masculin	66,3 %	33,4 %	100 %	
		Moins de 30 ans	46,6 %	53,4 %	100 %	
		30-39	55,5 %	45,5 %	100 %	
		40-49	66,7 %	33,3 %	100 %	
		50-59	69,2 %	30,8 %	100 %	
		Plus de 60 ans	70,3 %	29,7 %	100 %	

De la nécessité d'intégrer les activités d'accompagnement entrepreneurial des jeunes

L'exploitation des activités retenues par les CTD de l'échantillon montre que deux activités relèvent de l'accompagnement. Il s'agit de la mise à disposition des terres cultivables et du recouvrement

INS, Deuxième recensement général des entreprises en 2016 (RGE-2) Mortalité des entreprises 2019

L'on constate que le taux de faillite des entreprises est plus élevé chez les jeunes que chez ceux dirigés par les aînés. 53,4 % chez les moins de 30 ans et 29,7 % chez les plus de

60 ans.

Les causes des échecs de ces entreprises sont au moins de trois ordres : 1) Tsapi (2007) montre que l'autonomie de décision du manager est sous l'influence de la pression de la famille élargie. En ponctionnant la trésorerie de l'entreprise, la famille élargie compromet la pérennité de l'entreprise; 2) Il faut également souligner les difficultés d'accès au financement (Bekolo et Biyina, 2009; Tiomagneng, 2011). Pour se financer, les PME camerounaises s'orientent vers l'autofinancement, soit vers les associations informelles d'épargne et de crédit (tontines, usures). Ces sources de financement sont peu fiables, peu prévisibles et limités dans leur rôle de mutualisation du risque en raison de leur concentration communautaire. En plus, il faut noter le coût de financement élevé, atteignant parfois les 20 % de taux d'intérêt. 3) Les autres entraves au développement des affaires sont la pratique fiscale décourageante (18,1 % se plaignent de la corruption, et 32 % des formalités administratives et tracasseries avec les agents de la Mairie (Evou, 2020).

Tous ces écueils peuvent être levée avec l'accompagnement. En effet, concluant leur article sur le titre «L'influence de l'accompagnement entrepreneurial sur la performance de jeunes PME: une évaluation des structures Camerounaises d'accompagnement», Nomo, Pouka Pouka et al.(2020) observent que, nonobstant que les structures

d'accompagnement entrepreneurial souffrent d'un certain nombre de carence au Cameroun, elles offrent aux PME des possibilités de croissance sur trois niveaux: employabilité, chiffre d'affaire et productivité.

Rappelons que les activités de l'accompagnement entrepreneurial sont depuis les années 90, en pleine évolution, due à l'importance accordée à l'entrepreneuriat, considérée comme alternative salubre pour la lutte contre le chômage. L'accompagnement entrepreneurial est une activité qui consiste à faire faire à un entrepreneur, toutes les activités de la création au développement de son entreprise, jusqu'à son autonomisation. Il aide à la maîtrise de cinq (5) obstacles (à la création) de type stratégique, administratif, financier, marketing et de gestion de personnel (Dokou, 2001). L'accompagnement se présente comme une pratique d'aide à la création d'entreprise, fondée sur une relation qui s'établit dans la durée et n'est pas ponctuelle, entre un entrepreneur et un individu externe au projet de création. En d'autres termes, en création d'entreprise, l'accompagnement a pour but «d'aider l'accompagné à rompre l'isolement en situation d'incertitude tout en lui offrant les atouts pour améliorer les chances de succès de son entreprise» (Deschamps, Fatiens et al. 2010). Les besoins et les offres en accompagnement étant nombreux, Paul (2002;2004) distingue sept (07) formes d'accompagnement: 1) le



coaching; 2) le tutorat; 3) le campagnonnage; 4) le parrainage; 5) le mentorat; 6) le counselling et 7) le conseil et consultance. Par ailleurs, Cuzin et Fayolle (2004) se basant sur l'objet de l'intervention, distinguent 3 composantes : 1) le porteur, 2) le projet et 3) la relation porteur-projet et déduisent trois types d'intervention : technique, psychologique et méthodologique.

### **Conclusion**

L'étude avait pour objectif d'analyser les stratégies utilisées par les CTD, à travers les Plans Communaux de Développement, pour effectuer la promotion de l'auto-emploi des jeunes.

La jeunesse est défini comme la tranche d'âge allant de 15 à 35 ans. En rapport avec le monde professionnel, la jeunesse est non seulement fortement frappée par le chômage, mais aussi, elle manque d'expérience et de garanti, et par conséquent, elle ne peut pas facilement bénéficier des appuis classiques destinés à la création d'entreprise. Malgré ce contexte, la jeunesse possède beaucoup de potentialités pouvant faire d'elle de véritables moteurs du développement local. La littérature nous a proposé deux (2) modèles de formation à l'entrepreneuriat (Aff et Lindner, 2005; Fayolle et Filion, 2006). Ces modèles s'articulent en trois (3) composantes que sont la sensibilisation, la formation et l'accompagnement entrepreneurial.

Comparant les projets retenus dans les CTD et relevant du domaine de l'entrepreneuriat jeunes à ces modèles, il nous a été donné constaté que: 11,11 % des Communes ont trois (03) indices synthétiques de promotion de l'entrepreneuriat, à savoir la sensibilisation, la formation et l'accompagnement entrepreneurial des jeunes ; 83,33 % des Communes ont deux (02) indices synthétiques de promotion, soit 77,77 % pour la sensibilisation et la formation, puis 5,55 % pour la sensibilisation et l'accompagnement ; 5,55 % des Communes ont retenu un (01) seul indice synthétique de promotion, uniquement la formation des jeunes à l'entrepreneuriat.

Fort de ces éléments et au regard des causes des taux de faillites des entreprises dans le contexte camerounais, il semble important d'effectuer le plaidoyer auprès des parties prenantes envue de prendre en compte l'accompagnement entrepreneurial des jeunes dans leur processus d'autonomisation. Les PCD étudiés datent de plus de sept (07) ans, et donc il y a possibilités à date, d'étudier si ces actions ont dorés et déjà et mises en œuvre, et si oui avec quels impacts? Cela fera probablement l'objet des prochaines investigations.

### **Références bibliographiques**

Amougou G. (2016). Jeunesse entreprenante et processus

- d'auto-prise en charge au Cameroun. *Revue Jeunes et Société*, vol 1 ( 2), 79-97.
- Avom, D., et Nguekeng, B. (sd). Politiques publiques et emploi des jeunes: une étude empirique du cas Camerounais, JEL Classification : H52, H53, J18, J23, C35, C51
- Commune d'Arrondissement de Bafoussam Ier (2013). Plan Communal de Développement de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, PNDP et ACAFIA/Ouest.
- Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIIème (2011). Plan Communal de Développement de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème, PNDP et ACAFIA/Ouest.
- Commune de Bana, (2014). Plan Communal de Développement de Bana, PNDP et CAFER.
- Commune de Bankim, (2015). Plan Communal de Développement de Bankim, PNDP et SADER.
- Commune de Loukoundjé, (2011). Plan Communal de Développement de Loukoundjé, PNDP.
- Commune de Maroua 2ème, (2016). Plan Communal de Développement de Maroua 2ème, PNDP et Tammounde.
- Dokou G. A. K. (2001). Accompagnement entrepreneurial et construction des facteurs clés de succès », X ème Conférences de l'Association Internationale de Management Stratégique, Laval, Québec.
- Eisenhardt K.-M. (1989). Building theories from case study research. *Academy management review*, Vol. 14, n°4,532-550
- Fayolle, A., et Fillion, L.-J. (2006). Devenir entrepreneur: Des enjeux aux outils. Pearson Education France, Paris.
- Feudjo, J., et Wadoum Fofou, C. (2017). Évaluation du potentiel entrepreneurial et perspective de promotion de l'esprit d'entreprise chez les jeunes au Cameroun. 10eme Congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation, Dakar.
- Gauthier M. (1993). Le poids des mots... en parlant de la jeunesse. *Nouvelles pratiques sociales*, Volumes, 6, numéro 2,19-32
- Hlady-rispal M. (2002). La méthode des cas. Application à la recherche en gestion. De Boeck, Bruxelles
- Mboutchouang V.P, Fotié, A. (2019). Améliorer les politiques d'emploi des jeunes en Afrique Francophone (Cameroun, Congo, Tchad, Cote d'Ivoire, Sénégal, Projet CRDI-108229-001) Rapport d'enquête Cameroun, IDRC/CRDI
- Memain-Srado Z. (2018). L'insertion professionnelle par l'auto-emploi: cas des jeunes diplômés re-distributeurs de services du numérique dans la commune d'Adjamé. Mémoire de master, Spécialité sociologie de l'économie et de l'emploi, UFR des Sciences de l'homme et de la société, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2015). Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) 2016-2020, Groupe de travail interministeriel, BIT, PNUD.

Ministère de la Jeunesse (2006). Politique Nationale de la Jeunesse, Octobre

Moumni B., Lahrad, R. (2021). L'enseignement de l'entrepreneuriat dans les établissements marocains: quelle approche pour quelles compétences. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, Vol 2, Issue 5, 289-304.

Nomo T. S, Pouka Pouka M. R. et Houssou A. A. (2020). L'influence de l'accompagnement entrepreneurial sur la performance de jeunes PME: une évaluation des structures Camerounaises d'accompagnement. *Revue congolaise de gestion*, n°30, 79-119

Wadoum Fofou C. (2021a). L'intention entrepreneuriale de la jeunesse extrascolaire. *Revue scientifique interdisciplinaire de l'INJS*, Volume 1, numero 1, 139-159

Wadoum Fofou C. (2021b). Genre et entrepreneuriat: vers une égale intention entrepreneuriale entre les étudiantes et les étudiants de l'université de Dschang au Cameroun. *Revue Camerounaise d'Economie et de Management*, Vol 4, n°2, 77-101

# TABLE DES MATIERES

<b>ÉDITORIAL .....</b>	<b>9</b>
<b>PARTIE 1 - BIOLOGIE APPLIQUEE AUX ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.....</b>	<b>11</b>
<i>Do university athletes really express the difficulty of the effort du ring cardiorespiratory endurance tests?</i> Guessogo W.R. et al.,.....	12
<i>Impact du confinement prolongé dû à la COVID 19 sur les profils anthropométrique, physiologique, et condition physique de la co horte d'étudiants nouvellement admis à l'INJS de Yaoundé en 2020 et2021.</i> MBOUH S. et al.,.....	20
<i>Effet combine d'un régime enrichi en farine de manioc doux (Mani hot esculenta Crantz) supplémenté à l'extrait aqueux des feuilles de Moringa oleifera sur la performance physique des rats.</i> EBAL M. E. et al.,.....	33
<i>Prise en charge des technopathies du cyclisme : cas du tour cycliste international du FASO 2021.</i> CISSÉ A.R. et al.,.....	51
<i>Prévention des maladies cardiovasculaires et de la mort subite car diaque : évaluation de l'alimentation des footballeurs d'elite ca merounais.</i> MBOUH S.,.....	58
<i>Profils anthropométrique, physiologique et performance physique des handballeurs de l'équipe nationale messieurs du Cameroun.</i> MBOUH S. et al.,.....	72
<b>PARTIE 2 - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES APPLIQUEES AUX ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.....</b>	<b>87</b>
<i>La danse Bisima : pratique corporelle, convocation de l'invisible et rituel thérapeutique chez les Bakóko.</i> NGOHSADJO E. R. et al.,.....	88
<i>Déterminants de l'intention de pratiquer les activités physiques chez les femmes pré-ménopausées et ménopausées.</i> MBAME J.-P. et al.,.....	103

<i>Analyse des causes de la fraude a l'identité chez les sportifs camerounais.</i> AKAMBA M. D.,.....	116
--	-----

**PARTIE 3 – SCIENCES DE L'INTERVENTION .....131**

Taxonomie sportive du handicap moteur et projet inclusif pour les jeux universitaires au Cameroun. EKONO R. V., et al.,.....	132
---	-----

L'enseignement de l'éducation physique et sportive avec un logiciel de simulation sur ordinateur. MEDOUGA M. F. V., et al.,.....	149
---	-----

**PARTIE 4 – SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES APPLI  
QUEES A L'ÉDUCATION PERMANENTE.....163**

Management et pressions sociales : le cas de certains établissements publics administratifs de la ville de Yaoundé. MANGA J. M., et al.,.....	164
--	-----

<i>Plaidoyer en faveur de l'insertion de l'accompagnement entrepreneurial des jeunes dans les plans communaux de développement au Cameroun.</i> WADOUM F. C., et al.,.....	176
---	-----

<i>Accessibilité du médicament de la rue et engagement du personnel soignant dans le marché informel a Yaoundé – Cameroun.</i> LEVODO P., et al.,.....	191
---	-----

<i>Employabilité des auditeurs libres issus de la division des sciences et techniques d'animation, de loisirs et d'éducation civique de l'institut national de la jeunesse et des sports de Yaoundé, Cameroun.</i> MATHO F. A.,.....	202
---	-----

<i>Stratégies communicationnelles et autonomisation de la femme rurale dans le département de la Sanaga maritime au Cameroun.</i> EDIKIN F. et al.,.....	215
---	-----

**PARTIE 5 – SCIENCES DU LOISIR.....225**

Systématisation des spectacles vivants dans la dynamique de l'animation muséale. EWANE J. C.,.....	226
---	-----

<i>L'effet de la musique comme aire transitionnelle sur la construction de l'identité des adolescents scolarisés du club fanfare au collège François Xavier Vogt.</i>	
<i>MOTE A. et al.,</i> .....	237
<i>Jeux de hasard : pratiques, mode opératoire et influences au sein de la jeunesse universitaire. Une étude menée auprès des étudiants des universités de Yaoundé I et II.</i>	
<i>ESSALA B.</i> .....	252